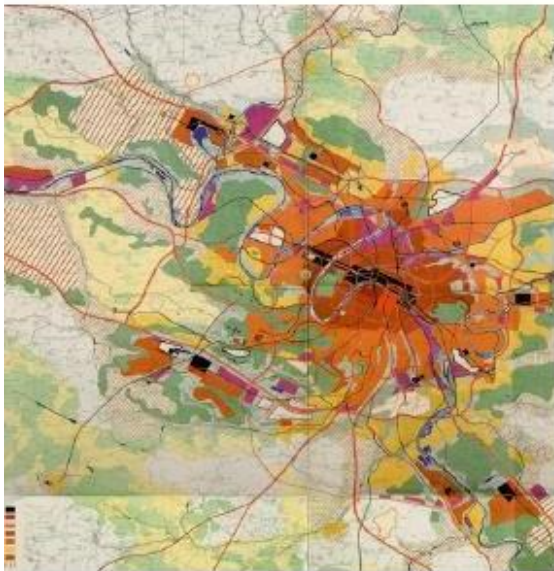


L3



GéO

UFR Géographie

LICENCE
Parcours
AMÉNAGEMENT

Sommaire

1. Le mot du Directeur de l'UFR de Géographie	3
2. Réussir en licence	4
3. Le calendrier universitaire	6
4. La 3^{ème} année de Licence de géographie Parcours Aménagement.....	7
4.1. Organisation générale	7
4.2. Descriptif des enseignements du 1 ^{er} semestre	8
4.3. Descriptif des enseignements du 2 nd semestre	12
5. Services et formations numériques	20
5.1. L'Environnement Numérique de Travail (ENT)	20
5.2. La messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr.....	20
5.3. L'Inscription Pédagogique numérique (IP Web)	20
5.4. Les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI).....	21
6. De l'inscription à la validation du diplôme	22
6.1. Les inscriptions	23
6.2. Les modalités d'évaluation	24
7. Faire un stage professionnel durant son année de licence	28
8. La vie universitaire	29
8.1. Les services universitaires.....	29
8.2. Associations étudiantes	31
8.3. Les événements <i>alter</i> -géographiques.....	32
9. Contacts	33

1. Le mot du Directeur de l'UFR de Géographie

Bienvenue à toutes et à tous,

Vous débutez votre dernière année de Licence à l'Institut de Géographie, le lieu où tout a commencé avec les fondateurs de la discipline. Vous le découvrirez vite car il est de dimension modeste, mais il abrite de grandes richesses, en particulier la BIS (Bibliothèque Interuniversitaire de La Sorbonne), dont les collections sont riches en documents précieux, parfois anciens. La cartotheque l'une des mieux achalandées du monde, dispose de cartes, à diverses échelles, de tous les pays. Ce lieu doit devenir le vôtre et, la chaleur de l'accueil aidant, vous vous y sentirez vite chez vous !

La nouveauté, après les années au Centre Pierre Mendès-France, dans une autre Université ou en classe préparatoire, n'est pas seulement celle de l'environnement géographique, mais aussi celle des parcours de formation. Vous venez d'horizons variés, avec des formations différentes, bien qu'équivalentes. Vous avez fait des choix de parcours : Espaces-Territoires-Sociétés, Environnement, Aménagement, Histoire, Droit, Economie.... La 3ème année de Licence est donc une année de brassage. Soyez attentif à vous ouvrir à de nouvelles relations entre étudiants. Elles vous seront utiles pour longtemps.

La 3ème année correspond par ailleurs à un premier pas dans la spécialisation, avant celle plus prononcée des années de Master. C'est donc un palier important dans la clarification de vos perspectives intellectuelles et professionnelles. Vous approfondirez et élargirez vos connaissances et vous renforcerez votre maîtrise d'outils et de méthodes dans des enseignements communs à tous les parcours ou propres à chaque filière.

La 3ème année clôt la première étape de votre cursus universitaire et ouvre sur un nouveau cycle d'études. Vous devrez donc vous interroger sur votre avenir : réorientation possible ou nécessaire, poursuite en géographie à l'issue de l'obtention de la Licence. Pour vous aider dans les choix que vous serez amené(e) à faire, vous pourrez compter soit sur des moments particuliers de formation, je pense notamment au stage de terrain en initiation à la recherche, soit sur les réunions d'information présentant les alternatives de poursuite d'études, et bien sûr sur votre responsable de parcours.

Au nom de l'ensemble des collègues enseignants et du personnel administratif de l'UFR de Géographie, je vous souhaite une bonne année universitaire faite de multiples découvertes intellectuelles et humaines.



Jean-Marie Théodat
Directeur de l'UFR de géographie

2. Réussir en licence. L'encadrement pédagogique en Licence 3 de Géographie

Lors de leur arrivée à l'Institut de géographie, les étudiants sont encadrés par une **équipe pédagogique** constituée d'enseignants-chercheurs et qui s'articule notamment autour :

- d'un **responsable de diplôme** : coordinateur de l'équipe pédagogique, il préside les jurys de délibérations semestriels et annuels et prend les décisions relatives aux procédures administratives ou aux cas de figure exceptionnels. Il est présent régulièrement à l'Institut de géographie.
- d'un **responsable de parcours** : il assure l'encadrement des étudiants inscrits dans le parcours et il aide le responsable de diplôme dans ses prises de décision, en particulier au cours des délibérations de fin de semestre et d'année, pour l'attribution éventuelle des points de jury et des mentions. Il reste l'interlocuteur privilégié des étudiants dont il est responsable pour répondre à leurs interrogations pédagogiques (questions d'orientation, conseils en matière de méthodes de travail...). Dans une phase du cursus où l'autonomie des étudiants s'accroît, mais nécessite en contrepartie de faire des choix pertinents, il peut apporter appuis et conseils. Il a aussi pour rôle de les aider à contacter les services (sociaux, pédagogiques, médicaux) présents à l'Université Paris 1 et, de manière plus générale, d'indiquer aux étudiants quels sont les interlocuteurs les mieux placés pour répondre à des demandes plus spécifiques (projet d'études à l'étranger, encadrement futur de mémoire de Master...).

Responsable de la licence

Nathalie VANARA

nathalie.vanara@univ-paris1.fr

Responsable de la licence 3 parcours aménagement

Isabelle Généau de Lamarlière

Isabelle.Geneau@univ-paris1.fr

Secrétariat pédagogique

Institut de Géographie, bureau 407

191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

9 h 30 - 12 h 15 et 14 h -16 h 00, lundi, mardi, jeudi.

Le mercredi et le vendredi en distanciel

l3geo@univ-paris1.fr

01 89 68 41 10

Par ailleurs, les enjeux d'orientation auxquels les étudiants sont confrontés en 3^{ème} année de licence deviennent plus cruciaux. Pour les appréhender au mieux, des réunions de présentation des différents parcours existant en Master seront organisées au cours du 1^{er} et 2nd semestres.

Pour les aider à réussir leur licence, les étudiants disposent enfin d'un accès quotidien à un **libre-service informatique**, encadré par des tuteurs eux-mêmes étudiants de l'UFR de géographie, inscrits en Master. Ils sont chargés d'apporter une aide méthodologique aux étudiants de 3^{ème} année, en particulier relativement à la pratique des logiciels de statistiques, de cartographie et de SIG. Les horaires du libre-service sont affichés chaque semestre sur le site de l'UFR et sur la porte des salles 106 et 315.

Charte de l'étudiant de licence de géographie

L'équipe pédagogique de la licence de géographie est à la disposition des étudiants pour veiller au bon déroulement de leur cursus et proposer des conseils d'orientation pour ceux qui envisagent de poursuivre leurs études en Master. Elle regroupe l'ensemble des enseignants intervenant dans les Cours Magistraux et les Travaux Dirigés autour du responsable de diplôme et du responsable de parcours. Ce dernier assure le suivi individualisé des étudiants.

Afin de faciliter sa progression, il est proposé à chaque étudiant de suivre les conseils de cette équipe pédagogique et de s'appuyer sur les tuteurs en informatique qui sont à sa disposition. Dans le cas où un étudiant aurait des difficultés à progresser, il peut contacter le responsable de parcours, qui sera son interlocuteur privilégié. Des bilans de parcours peuvent être effectués à la demande d'un étudiant ou de l'équipe pédagogique. **Lorsqu'un entretien est demandé par le responsable de parcours, il revêt un caractère obligatoire.** L'attitude d'un étudiant face à l'action de suivi qui lui est proposée sera prise en considération dans l'attribution d'éventuels points de jury et de mentions lors des délibérations de fin d'année.

Il est par ailleurs entendu que les étudiants s'engagent à suivre les enseignements qui leur sont proposés, ***l'assiduité aux séances de Cours Magistraux et de Travaux Dirigés étant obligatoire pour tous les étudiants inscrits en contrôle continu.*** Toute absence doit être motivée. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre (sauf maladie de longue durée, grossesse ou handicap). Les étudiants s'engagent également à respecter un certain nombre de règles élémentaires de conduite, sans lesquelles l'Université ne saurait fonctionner correctement : arriver à l'heure en cours, faire le travail demandé par les enseignants, respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

Tout étudiant inscrit en licence de géographie est considéré avoir pris connaissance de cette charte et en avoir accepté le contenu.

3. Le calendrier universitaire

Pré-rentree L3 géographie parcours aménagement

Rentrée universitaire : lundi 15 septembre 2025

1^{er} semestre (13 semaines) : du lundi 15 septembre au dimanche 26 octobre 2025
du lundi 3 novembre au dimanche 21 décembre 2024

Jour férié : Armistice, le lundi 11 novembre

Session d'examens du 1^{er} semestre : du mardi 6 au jeudi 22 janvier 2025

2^e semestre (12 semaines) : du lundi 26 janvier au dimanche 1^{er} mars 2026
du lundi 9 mars au dimanche 25 avril 2026

Jour férié : Pâques, le lundi 6 avril

Session d'examens du 2^e semestre : du lundi 4 mai dimanche 24 mai 2026

En cas d'échec ou d'absence à ces premières sessions d'examens :

Session rattrapages du 1^{er} semestre : du lundi 15 juin au samedi 20 juin 2026

Session rattrapages du 2^{er} semestre : du lundi 22 juin au mardi 30 juin 2026

Jours fériés : fête du Travail, le vendredi 1^{er} mai

Vacances universitaires

de la Toussaint : du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre 2026

de Noël : du dimanche 21 décembre 2024 au dimanche 4 janvier 2026

de février : du dimanche 1^{er} mars au dimanche 8 mars 2026

de printemps : du dimanche 26 avril au lundi 4 mai 2026

4. La 3^{ème} année de Licence de géographie Parcours Aménagement

4.1. Organisation générale

Comme tous les cursus universitaires, la 3^{ème} année de licence de géographie se déroule en **deux semestres**. Dans le cadre de l'harmonisation européenne, un semestre vaut 30 ECTS (European Credit Transfer System) : ces crédits facilitent la mobilité nationale et internationale des étudiants et les échanges entre Universités de différents pays.

Chaque semestre de la 3^{ème} année se compose de **trois Unités d'Enseignements (UE)** intitulées : Bloc de compétences disciplinaires (UE1), Bloc de compétences pré-professionnelles (UE2), Bloc de compétences transversales et linguistiques (UE3). Chaque UE est affectée d'un coefficient spécifique proportionnel au nombre d'ECTS qu'elle vaut.

Chaque UE compte **plusieurs Eléments Pédagogiques (EP)**. Ceux-ci correspondent concrètement aux **matières enseignées**. Chaque matière est affectée d'un coefficient spécifique proportionnel au nombre d'ECTS qu'elle vaut. Elle est déclinée soit sous la forme d'un Cours Magistral articulé à des Travaux Dirigés (comme les *Connaissances disciplinaires*), soit sous forme de Travaux Dirigés uniquement (comme les enseignements de *Langue*), ou d'un Cours Magistral seul (comme les *Approfondissements spécifiques au parcours aménagement*). Les matières présentent des volumes horaires variés.

Les matières enseignées, coefficients, volumes horaires de CM et/ou de TD et crédits sont récapitulés dans le tableau ci-dessous (les coefficients et ECTS des UE n'y ont pas été reportés : pour chaque UE, ils correspondent au total des coefficients et des ECTS des EP les composant).

Maquette de la 3^{ème} année de licence de géographie parcours Aménagement

Sem. 5	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
UE1 (2 au choix)	0,4	Théories, modèles de développement et mondialisation Villes et sociétés urbaines dans le monde Hydrosystèmes	39	48	87	8
	0,4	Enjeux sociaux / Enjeux spatiaux	19,5	24	43,5	4
UE3	0,2	Langue		18	18	2
	0,4	Outil 1	11	33	44	4
UE2	0,3	Aménagement et développement des territoires	26		26	3
	0,3	Enjeux d'aménagement et d'environnement	26		26	3
	0,3	Outils de l'aménagement	26		26	3
	0,3	Architecture	26		26	3
Sem. 5					296,5	30
Sem. 6	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
UE1 (1 au choix)	0,5	Changements environnementaux Échelles du développement et crises dans les Suds Les territoires européens	18	24	42	5
UE3	0,5	Analyse spatiale	18	24	42	5
	0,3	Langue		18	18	3
UE2	0,4	Stage d'initiation à la recherche	20	10	30	4
	0,4	Outil 2	11	33	44	4
	0,3	Aménagement et développement économique	26		26	3
	0,3	Politique de la ville	26		26	3
	0,3	Maîtrise d'ouvrage urbaine	26		26	3
Sem. 6					254	30
LICENCE 3					550,1	60

Nota bene : Le volume horaire est toujours donné pour la durée du semestre. Rapporté au nombre de semaines qui composent les semestres et l'année, le planning hebdomadaire moyen annuel correspond à environ 25h effectives d'enseignement, auxquelles s'ajoute la semaine de stage à la mi-mai.

4.2. Descriptif des enseignements du 1er semestre

Unité d'Enseignement 1

Compétences disciplinaires

(Choix de deux propositions sur trois)

- ***Théories, modèles de développement et mondialisation***

Cet enseignement porte sur les pays émergents et en développement. Il souhaite partir d'une lecture des idéologies et des stratégies au fondement de la notion de développement (études tropicales, tiers-mondisme, développement, *postcolonial studies*). Il analyse leurs évolutions et la diversification des pays concernés à la lumière des logiques d'émergence économique et des nouvelles polarisations mondiales. Il privilégie en outre une approche par les acteurs impliqués dans le développement (États, organisations internationales, ONG, firmes multi-nationales, diasporas). Les CM et TD sont centrés sur les enjeux politiques, socio-économiques et culturels attachés aux mondes émergents et en développement.

- ***Villes et sociétés urbaines dans le monde***

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une approche géographique de la ville et des systèmes urbains. Le CM aborde les thèmes suivants : les questions de définition et de délimitation de la ville, les dynamiques de l'urbanisation dans le monde, les systèmes de villes, l'organisation des espaces urbains, les représentations de la ville et du fait urbain. Sur chacun de ces thèmes, les TD développent des exemples précis, choisis dans différentes aires géographiques et appuyés sur des dossiers de documents variant les échelles d'analyse.

- ***Hydrosystèmes***

Cet enseignement a pour objectif de combiner les différents concepts et processus de la géographie physique. Les composantes des milieux physiques s'intègrent dans des fonctionnements complexes sur l'espace. La notion de système permet d'envisager les connexions entre les flux d'eau, les dynamiques du sol, de l'atmosphère et de la biosphère, mais aussi les impacts directs et différés des pratiques sociales. L'étude de ces systèmes fonctionnels est principalement abordée à travers les hydrosystèmes méditerranéens. La circulation de l'eau est en effet considérée comme le lien majeur qui commande les connexions naturelles. Les bassins versants constituent une unité spatiale élémentaire dans laquelle les flux répondent aux apports climatiques comme aux conditions du sol et des couvertures végétales. Les interférences avec les pratiques sociales qui ont évolué au cours de l'histoire sont analysées à la fois dans leurs fonctionnements élémentaires et dans leurs relations de causalités. Ainsi, l'étude des hydrosystèmes aborde les fonctionnements des milieux naturels dans leur composante biophysique comme dans leurs enjeux environnementaux. En TD, à travers l'examen d'un corpus de documents de natures diverses et un exposé oral préparé à partir de la lecture de plusieurs articles scientifiques, les étudiants analysent différents exemples de l'évolution de ces systèmes.

Unité d'Enseignement 3 Compétences transversales et linguistiques <i>Deux matières obligatoires</i>

- **Enjeux sociaux, enjeux spatiaux**

Cet enseignement de géographie humaine générale vise à montrer la pertinence d'une approche des questions sociales (au sens large) par la géographie. Tous les champs de la géographie humaine (géographie économique, sociale, politique, culturelle, etc.) sont mobilisés pour expliquer que l'espace n'est pas un contenant neutre dans lequel s'inscrit la société, mais un produit social en même temps qu'une matrice de la reproduction sociale. En d'autres termes, il s'agit d'explorer la dimension spatiale des sociétés, en insistant sur les processus à l'œuvre. Cet enseignement met l'accent sur des questions sociales qui sont aussi des questions de société, de façon à montrer que la géographie peut intervenir de façon légitime sur des problèmes contemporains importants. Dans la mesure où cet enseignement porte sur des enjeux sociaux, il emprunte aux autres sciences sociales (sociologie, mais aussi anthropologie, science politique, économie) tout en montrant ce qu'une approche posant ces enjeux en termes spatiaux peut apporter à celles-ci, ainsi qu'au débat public. Chaque semaine, le CM traite d'une question particulière (la sécurité, les élites, les plans stratégiques urbains, les espaces publics et le genre, etc.) qui est retravaillée dans les TD à partir de textes scientifiques distribués la semaine précédente et dont la lecture critique est obligatoire. Ces textes sont aussi accessibles depuis l'EPI du cours.

- **Langue (1 choix parmi 10 propositions)**

Le Département des Langues dispense les enseignements de langues. Les étudiants de géographie peuvent choisir entre les langues suivantes : Allemand – Anglais – Arabe – Chinois – Espagnol – Français Langue Etrangère – Italien – Japonais – Portugais – Russe. Ils décident en toute responsabilité du niveau de langue qu'ils souhaitent suivre : pour les aider à faire leur choix, ce département propose un test de niveau auto-corrigé. Les enseignements de langue ont lieu dans les locaux du Centre PMF. Pour tout renseignement, les étudiants doivent s'adresser au bureau A 0706, ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h, consulter le site <http://www.univ-paris1.fr/ufr/sgel/>

Unité d'Enseignement 2 Compétences pré-professionnelles <i>Cinq matières obligatoires</i>

- **Aménagement et développement des territoires**

Au tournant des années 1990, de nouvelles politiques publiques d'aménagement des territoires se mettent en place en France et en Europe, plaçant le développement local et durable au cœur de leurs objectifs, et envisageant les espaces de projets comme les modalités privilégiées pour y parvenir. Le cours s'appuie sur l'analyse de politiques publiques emblématiques dans des territoires spécifiques (politiques de développement rural, politique de la ville et projets urbains, politique de la montagne, etc.) et dans des contextes territoriaux différents (la France, l'Allemagne, l'Europe). L'objectif de cet enseignement est d'analyser les tensions et les articulations qui se nouent entre les enjeux de l'aménagement et ceux de la protection de l'environnement, entre les principes de cohésion et de compétitivité territoriales, entre les logiques participatives et les logiques sélectives.

- **Enjeux d'aménagement et d'environnement**

Cet enseignement porte sur l'environnement comme objet d'aménagement. Il aborde les grands problèmes socio-environnementaux contemporains (l'eau et la ville, le changement climatique, la pollution et la santé des sols, les déchets, l'érosion de la biodiversité) au travers des différentes formes d'intervention humaine et de leurs incidences environnementales. Si l'aménagement de l'environnement consiste souvent

à sa transformation, sa gestion et son exploitation, le cours vise à rendre compte de l'évolution des modes d'actions anthropiques sur les territoires face au constat des limites planétaires.

- **Outils de l'aménagement**

Cet enseignement est une initiation aux outils, acteurs et pratiques actuelles de l'urbanisme et de l'aménagement, de la planification stratégique au projet urbain. Il présente les objectifs des politiques urbaines et les outils juridiques et financiers de l'aménagement à différentes échelles. Il aborde en particulier : les outils de planification urbaine, les outils des politiques foncières, les principaux outils de projets urbain (lotissement, ZAC, PUP, Appels à projets urbains innovants, etc.), les outils du financement de l'aménagement et d'autres outils relatifs à la participation citoyenne. Les séances reposent sur des exemples concrets, notamment en France. Les étudiants réalisent au cours du semestre un travail d'analyse détaillé d'un projet urbain en Ile-de-France à partir d'observation de terrains, d'analyse de document et d'entretiens.

- **Architecture**

Ce cours est une présentation du rôle, du sens et de l'expression architecturale à travers l'histoire urbaine occidentale, « de l'Antiquité à nos jours ». Il en analyse l'évolution au regard des mutations politiques, technologiques, économiques à partir des grandes références urbaines qui seront étudiées. L'enseignement se développe en deux temps mêlant cours et visites : Premier temps : cadrage général et chronologique des grands cycles urbains et visites des tissus urbains correspondant. Second temps : Etude des bâtiments ou ensembles urbains emblématiques de ces périodes formant le corpus de base d'une approche de l'architecture urbaine. Ces analyses sont déclinées à partir de plans, coupes, façades et autres représentations mobilisées par les architectes formant ainsi une approche concrète de la lecture de plans ainsi que par la visite de quelques bâtiments emblématiques pour en éprouver et étudier l'expérience spatiale et comprendre le sens de la conception à l'œuvre.

- **Outil 1 (1 choix parmi 3 propositions)**

- **SIG**

Outils actuellement privilégiés d'aide à la décision en environnement, aménagement ou dans le domaine des risques naturels et technologiques, les SIG sont en lien direct avec les grandes thématiques géographiques. Cet enseignement familiarise les étudiants avec l'utilisation de nouveaux outils informatiques dédiés à l'analyse spatiale et à la manipulation des données localisées. C'est un enseignement à la fois théorique et pratique qui donne une bonne connaissance des principes de base utilisés dans les SIG et la pratique d'un logiciel spécifique : ArcGis. Le cours insiste d'abord plus particulièrement sur la manipulation des données de type « vectoriel » avant d'aborder principalement la manipulation des données de type « raster » ainsi que la visualisation « 3D » de l'information spatiale. Bien que l'apprentissage sous ArcGis soit privilégié, l'utilisation de logiciels SIG « gratuits » vient compléter la formation pratique. **Les étudiants qui choisissent cet outil au 1^{er} semestre ne pourront en aucun cas le choisir à nouveau au second.**

- **Analyse de données et représentations cartographiques**

La multiplication des sources et l'accélération de leur diffusion accroissent la richesse potentielle de l'information géographique et sa complexité. Aussi doit-on plus que jamais mobiliser les moyens méthodologiques et techniques adaptés pour en montrer les ressorts thématiques et en représenter les formes spatiales. Ce cours, destiné à la prise en main, la représentation et

l'enrichissement de données géographiques hétérogènes, vise à rendre les étudiants autonomes face à la masse des données spatialisées, dans l'approche méthodologique des matrices d'information géographique et leurs représentations cartographiques, et à comprendre ainsi leurs traits majeurs, affiner le questionnement à leur sujet ou enrichir l'information initiale. D'abord, les étudiants peuvent approfondir leurs compétences en cartographie thématique, construire et gérer des bases de données spatialisées simples, mobiliser et synthétiser des informations dans un cadre thématique : construction de matrices géographiques élémentaires (mise en relation de sources variées, construction d'indicateurs nouveaux), représentations relatives des individus spatiaux, étude des changements de mailles, effets de co-occurrence spatiale (corrélation et modélisation simple), effets de distance et d'appartenance, recherche de phénomènes spatiaux explicatifs. Puis, ils abordent l'analyse des tableaux multidimensionnels et la recherche des structures d'information et des organisations spatiales sous-jacentes pour répondre au problème suivant : comment rendre intelligible et pertinente une information géographique complexe sans en perdre l'idée principale ? Ces notions sont appliquées par chaque étudiant à une étude de cas dont il aura choisi le thème et qui aboutira toujours à une représentation cartographique. **Les étudiants qui choisissent cet outil au 1^{er} semestre ne pourront en aucun cas le choisir à nouveau au second.**

- ***Productions photo et vidéo – Réalisation de films documentaires***

La formation offerte par l'atelier Géo-vidéo est une des spécificités de l'UFR de Géographie de Paris 1 : elle forme les étudiants à la réalisation de films documentaires. Par film documentaire, nous entendons le genre cinématographique documentaire (parfois également appelé « Cinéma du réel ») qui propose d'adopter les codes du langage cinématographique pour enrichir notre réflexion géographique. Cet enseignement s'organise autour de deux axes : voir et montrer. Tout comme l'on apprend en même temps à écrire et à lire, les étudiants apprennent ici parallèlement à analyser des films et à réaliser des films documentaires. Une partie de chaque séance est consacrée à l'analyse critique de films documentaires de référence afin que les étudiants se forment une véritable culture cinématographique dans ce genre peu connu. Par ailleurs, les étudiants réalisent en groupe un court-métrage de 5 mn sur un thème proposé par l'enseignant. Ils sont initiés à toutes les phases de la réalisation d'un film : écriture, tournage, montage et bénéficient de l'intervention de professionnels (réalisateur, chef-opérateur, preneur de son et monteuse). Cette formation peut ensuite être poursuivie au sein des Masters de l'UFR de Géographie et donner lieu à la réalisation de moyens ou longs métrages. *Nota Bene* : l'atelier Géo-vidéo (salle C 1206, Centre P. Mendès-France, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris) prête le matériel nécessaire au tournage - caméscopes, pieds, microphones - et le montage se fait sur les bancs numériques de l'atelier.

4.3. Descriptif des enseignements du 2nd semestre

Unité d'Enseignement 1 : Compétences disciplinaires (Choix d'une proposition sur trois)

- **Changements environnementaux**

L'étude des « milieux naturels » dans la dynamique propre des systèmes bio-physiques comme dans leurs interférences avec les systèmes sociaux est analysée à différentes échelles spatiales et temporelles. Les temporalités sont diverses et ne font pas une place identique aux différents paramètres d'évolution. L'évolution à long terme correspond notamment aux variations tectoniques et hydro-climatiques, l'évolution à moyen terme montre le poids croissant de l'anthropisation puis des aménagements historiques. Enfin les changements actuels traduisent, tant au plan local qu'au plan global, les impacts des activités humaines sur l'environnement. On s'interroge sur les rétroactions complexes entre pratiques sociales et dynamiques des milieux « naturels ». On recherche les rythmes d'évolutions imprimés par les dynamiques bio-physiques et les temps imposés par l'évolution des enjeux sociaux. Les changements environnementaux sont donc présentés à plusieurs échelles, à travers des exemples précis : les marques des changements climatiques du Quaternaire à l'Actuel, les transformations des paysages, des processus hydrologiques et géomorphologiques au cours de l'histoire.

- **Echelles du développement et crises dans les Suds**

Cet enseignement aborde les dynamiques spatiales dans des contextes spécifiques des Suds en s'intéressant aux effets de la mondialisation et des politiques publiques sur les territoires à différentes échelles d'analyse (depuis le niveau continental jusqu'à des territoires locaux), à partir d'objets variés (dynamiques agricoles ou industrielles, exploitation de ressources naturelles, métropolisation, migrations). L'articulation des trajectoires nationales et des crises de la mondialisation (changement climatique, polarisation géopolitique, etc.) dans les reconfigurations territoriales sera particulièrement étudiée.

- **Les territoires européens**

Depuis la révolution industrielle, les puissances occidentales dominent le monde. Leur influence, militaire, économique et spirituelle, transforme les espaces sur lesquels elle s'exerce. Différents schémas théoriques ont décrit et interprété l'organisation dichotomique entre « l'Ouest et le reste ». Ce cours se limite à l'Europe occidentale et à l'Amérique du nord. On montre d'abord le rôle de l'Europe dans l'invention de la modernité, en insistant sur la dimension territoriale. La comparaison entre l'Europe et les Etats-Unis révèle les similarités et les différences entre un continent bâti sur les atouts et subissant les contraintes d'une longue histoire et le « nouveau monde ». On insiste sur les villes et leur rôle pour évoquer le jeu entre territoires et réseaux et son influence dans l'intégration régionale. L'étude enfin du fonctionnement des Etats-Unis d'Amérique permet d'envisager la question de la construction européenne sous un angle comparatif. Quel avenir pour le projet des « Etats-Unis d'Europe » ? Comment sortir de la crise politique européenne déclenchée par la crise économique ? Peut-on tirer des enseignements de l'expérience américaine ?

Unité d'Enseignement 3 : Compétences transversales et linguistiques

Deux matières obligatoires

Analyse spatiale

L'analyse spatiale s'intéresse aux propriétés des objets géographiques, en tant qu'ils sont localisés. L'objectif est de montrer en quoi la prise en compte des situations géographiques est utile à la connaissance de ces objets, comment elle contribue à en expliquer des caractéristiques et à en comprendre les dynamiques. Les situations sont donc appréhendées comme un facteur susceptible d'intervenir dans l'explication de la diversité des lieux et, partant, des modes d'organisation de l'espace qui y sont associés. Désormais au cœur des usages qui sont faits des Systèmes d'Information Géographique, l'analyse spatiale donne une grande variété d'outils au géographe. Elle apprend à résumer une information géographique. Pour une région, ou dans un réseau, elle aide à reconnaître des structures spatiales. Enfin, elle propose à la fois des outils de modélisation des structures spatiales, et de tests des modèles mis en œuvre.

- **Langue (1 choix parmi 10 propositions)**

Les enseignements de langues dispensés par le Département des Langues peuvent être choisis parmi les propositions suivantes : Allemand – Anglais – Arabe – Chinois – Espagnol – Français Langue Etrangère – Italien – Japonais – Portugais – Russe.

Unité d'Enseignement 2 : Compétences pré-professionnelles

5 Matières obligatoires

- **Aménagement et développement économique**

L'enseignement porte sur les politiques d'aménagement à dimension économique. Il s'articule autour de la différenciation entre approches exogènes et endogènes du développement économique pour présenter et analyser quelques politiques emblématiques : politique de reconversion, politique de pôles de compétitivité, politique d'attractivité résidentielle ... L'intention problématique est de cerner les enjeux de l'action publique découlant de différentes tensions (équité vs compétitivité ; compétitivité vs satisfaction des besoins de la population locale).

Des expériences pratiques de diagnostic/analyse offrent des illustrations de types d'interventions et permettent de découvrir les acteurs investis dans le champ du développement économique local.

- **Politique de la ville**

L'objectif de cet enseignement est double : aider à l'acquisition d'une culture générale dans le domaine de l'intervention publique sur le logement et examiner les principales mesures mises en place dans le cadre de « la politique de la ville » depuis le début des années 1980. La politique de la ville désignant les actions engagées en faveur des quartiers dits sensibles ou marginalisés, le cours porte sur les différents dispositifs mis en œuvre dans ce cadre. Il permet aux étudiants de développer une approche critique de cette politique. Une sortie en région parisienne vient compléter un enseignement organisé autour de cours, exposés, débats et analyses documentaires.

- **Maîtrise d'ouvrage urbaine**

Cet enseignement sensibilise les étudiants à la pratique de l'urbanisme au sein d'une collectivité territoriale par l'application concrète de la méthode de définition d'une problématique d'aménagement sur un projet urbain à petite échelle. On présente des projets urbains depuis leur établissement jusqu'à leur mise en œuvre. Des visites des sites concernés sont organisées afin d'en avoir une appréhension plus concrète.

- **Outil 2**(1 choix parmi 4 propositions) 44h TD

- **SIG**

Outils actuellement privilégiés d'aide à la décision en environnement, aménagement ou dans le domaine des risques naturels et technologiques, les SIG sont en lien direct avec les grandes thématiques géographiques. Cet enseignement familiarise les étudiants avec l'utilisation de nouveaux outils informatiques dédiés à l'analyse spatiale et à la manipulation des données localisées. C'est un enseignement à la fois théorique et pratique qui donne une bonne connaissance des principes de base utilisés dans les SIG et la pratique d'un logiciel spécifique : ArcGis. Le cours insiste d'abord plus particulièrement sur la manipulation des données de type « vectoriel » avant d'aborder principalement la manipulation des données de type « raster » ainsi que la visualisation « 3D » de l'information spatiale. Bien que l'apprentissage sous ArcGis soit privilégié, l'utilisation de logiciels SIG « gratuits » vient compléter la formation pratique. **Les étudiants qui ont suivi cet outil au 1^{er} semestre n'ont pas la possibilité de le choisir au second.**

- **Analyse de données et représentations cartographiques**

La multiplication des sources et l'accélération de leur diffusion accroissent la richesse potentielle de l'information géographique et sa complexité. Aussi doit-on plus que jamais mobiliser les moyens méthodologiques et techniques adaptés pour en montrer les ressorts thématiques et en représenter les formes spatiales. Ce cours, destiné à la prise en main, la représentation et l'enrichissement de données géographiques hétérogènes, vise à rendre les étudiants autonomes face à la masse des données spatialisées, dans l'approche méthodologique des matrices d'information géographique et leurs représentations cartographiques, et à comprendre ainsi leurs traits majeurs, affiner le questionnement à leur sujet ou enrichir l'information initiale. D'abord, les étudiants peuvent approfondir leurs compétences en cartographie thématique, construire et gérer des bases de données spatialisées simples, mobiliser et synthétiser des informations dans un cadre thématique : construction de matrices géographiques élémentaires (mise en relation de sources variées, construction d'indicateurs nouveaux), représentations relatives des individus spatiaux, étude des changements de mailles, effets de co-occurrence spatiale (corrélation et modélisation simple), effets de distance et d'appartenance, recherche de phénomènes spatiaux explicatifs. Puis, ils abordent l'analyse des tableaux multidimensionnels et la recherche des structures d'information et des organisations spatiales sous-jacentes pour répondre au problème suivant : comment rendre intelligible et pertinente une information géographique complexe sans en perdre l'idée principale ? Ces notions sont appliquées par chaque étudiant à une étude de cas dont il aura choisi le thème et qui aboutira toujours à une représentation cartographique. **Les étudiants qui ont suivi cet outil au 1^{er} semestre n'ont pas la possibilité de le choisir au second.**

- **Téledétection**

Malgré la diffusion d'outils comme Google Earth, le rôle des satellites d'observation de la Terre reste mal connu ou trop souvent cantonné au domaine de la recherche. Néanmoins, par leur présence dans les médias, les images du géoïde terrestre (satellite Planck) dévoilées en conférence de presse par l'ESA, celles de l'étendue de la banquise arctique (satellites Envisat, SMOS et Cryosat), celles des concentrations de gaz à effet de serre mesurées par l'instrument SCIAMACHY (satellite Envisat) ou bien encore les images sub-métriques (satellite GeoEye) de la centrale de Fukushima, ont suscité l'admiration et la curiosité du public. Cependant, comprendre l'intérêt et la portée scientifique de ces nouvelles représentations de l'espace requiert une initiation progressive. Celle-ci fait l'objet de cet enseignement. Après une

présentation rapide de l'état de l'art de ces 50 dernières années, on aborde les aspects scientifiques de la télédétection comme autant d'étapes nécessaires à la compréhension de cette information géographique d'origine spatiale : principes physiques mis en jeu pour acquérir les images (rayonnement électromagnétique, réflectance des surfaces...), types de capteurs (optique, radar, hyperspectraux, thermiques), structure des données (codage numérique, restitution colorée ou synthèse d'images), géo-référencement et transformation de l'image en carte ou en référentiels du type ortho-images et référence 3D, sans oublier les méthodes de traitement et d'interprétation (classification et photo-interprétation assistée par ordinateur, usage des bases de données annexes). Il s'agit de s'approprier les clés pour comprendre ce qui fait l'originalité d'un signal codé inaccessible à la vision humaine ou photographique et les caractéristiques de sa restitution en images. Des domaines d'application variés, tels que la météorologie, la cartographie d'occupation des sols, les études d'environnement ou d'urbanisme, la reconnaissance des formations végétales et la déforestation, enfin la gestion des catastrophes naturelles, servent de points d'appui. Ils sont introduits par des exercices qui alternent des problématiques diversifiées aux échelles globales (images de basse résolution) et locales (très haute résolution). Parmi les nombreux programmes spatiaux, ceux de l'Agence Spatiale Européenne (tels que GMES : Global Monitoring for Environment and Security) et de la Nasa destinés à connaître le système Terre afin de répondre au défi du changement global sont privilégiés. Une place particulière est accordée aux applications des satellites d'observation de la Terre, Spot et Pléiades, par lequel la France vient de faire, 12 ans après les USA, son entrée dans le domaine de l'imagerie de très haute résolution.

- **Techniques d'enquêtes**

Savoir utiliser différentes techniques d'enquête est utile dans une perspective de recherche (stage de terrain, mémoire de Master) mais aussi dans une perspective professionnelle (diagnostic territorial, expertise). Cet enseignement a pour objectif de rendre les étudiants autonomes dans la construction d'une enquête de terrain en géographie, de sa conception aux résultats formalisés. Des séances en salle alternent avec des applications sur le terrain - en petits groupes - pour aborder les principales étapes du travail : formulation des objectifs, définition d'un terrain et élaboration d'une stratégie d'enquête ; récolte des données (définition d'un corpus et/ou échantillonnage, élaboration d'un guide d'entretien, construction et administration d'un questionnaire, établissement d'une grille d'observation) ; traitement des données recueillies (principales méthodes et mise en image) ; présentation des résultats (supports et publics de la restitution, règles et conventions d'une présentation scientifique).

- **Stage d'initiation à la recherche (sept propositions) (1 choix parmi 7 propositions)**
20h CM (+ une semaine en mai)

Cet enseignement est centré sur une semaine de stage de terrain, préalablement préparée en salle, pendant laquelle les étudiants doivent aborder de façon autonome une question de recherche. Encadrés par un ou plusieurs enseignants, ils ont à mener des investigations pour constituer un rapport de stage qui devra répondre à des questionnements de recherche clairement identifiés. L'objectif est d'arriver sur le terrain avec les connaissances de base nécessaires à la recherche, avec les questions directrices et les méthodes adéquates pour y répondre. Ainsi, les étudiants apprennent à formuler des hypothèses de recherche, à mettre en œuvre des méthodes variées pour les vérifier, et à rédiger un rapport ordonné. Cet enseignement offre une première expérience de recherche et permet de prendre la mesure du travail demandé en Master. Dans la mesure où il nécessite de participer à la semaine de stage sur le terrain, il doit obligatoirement être suivi en contrôle continu.

Le stage de terrain est financé par l'UFR de géographie ; toutefois il est demandé aux étudiants de prévoir une participation aux frais (quelques dizaines d'euros, parfois plus pour les stages à l'étranger ou les voyages par avion). Par ailleurs, pour des raisons de réservations (hébergements, transports) et de versements d'arrhes, il est impératif de respecter les délais pour les éventuels changements de stage : **aucun changement ne sera accepté après la 13^{ème} semaine du 1^{er} semestre.**

Les étudiants choisissent la thématique dominante qui les intéresse parmi sept stages (nommés ci-après) dont les descriptifs détaillés sont affichés au secrétariat de géographie et disponibles sur le site Internet de l'UFR.

Gestion des milieux montagnards
Géographie rurale
Aménagement et urbanisme
Analyser les métropoles
Environnement littoral
Géographie urbaine
Géographie et pratique du développement

Descriptif détaillé des différents des stages d'initiation à la recherche

Aménagement et urbanisme

Ce stage d'initiation à la recherche s'intéresse aux couronnes de grandes régions métropolitaines affectées par des transformations économiques profondes, avec des impacts importants sur l'urbanisation et les recompositions socio-spatiales et paysagères. Ces transformations sont fréquemment associées à des actions d'aménagement qu'il s'agit alors d'analyser. Les travaux des étudiants pourront porter sur les activités économiques s'implantant dans de tels territoires. Ils peuvent aussi s'intéresser aux enjeux de développement local et d'aménagement, aux opérations d'urbanisme associées à leur arrivée et à la volonté d'intervenir sur les recompositions sociales de la population que celles-ci pourraient entraîner. Sont également analysées les stratégies d'aménagement temporaire ou transitoire qui caractérisent la transition de ces territoires vers leur métropolisation. Les travaux peuvent aussi concerner les incidences environnementales et paysagères de ces transformations sur les espaces ouverts du territoire (friches urbaines, délaissés) et sur les espaces publics, à la fois sous l'angle de leur aménagement, de l'évolution de leurs usages ou de leurs enjeux en termes de gestion.

Les séminaires de préparation regroupent des cours présentant les débats portant sur les recompositions socio-territoriales et paysagères associées à la métropolisation, les caractéristiques et les évolutions majeures du terrain retenu, des ateliers méthodologiques permettant d'expérimenter la mise en place d'une problématique, de collecter des sources (textes juridiques, plans d'urbanisme, cartes, données statistiques, images ...), de mettre en forme des questionnaires d'enquêtes et des guides d'entretiens, de prendre contact avec les acteurs et de traiter les données collectées sur le terrain. Sur ce terrain, les recherches sont réalisées par équipes de 4 étudiant.e.s. Elles donneront lieu pour chaque thème, lors de la semaine qui suivra, à la réalisation d'un rapport de stage.

Analyser les métropoles : sources, méthodes et enjeux

Ce stage d'initiation à la recherche a pour objectif de former les étudiants aux méthodes de la recherche en géographie urbaine en mobilisant explicitement les connaissances acquises par les étudiants au cours de leur cursus de licence. Les travaux menés par les étudiants s'inscrivent ainsi dans les grands thèmes abordés en géographie urbaine (dimensions multiples du fait urbain et des fonctions urbaines, acteurs et modes de production urbaine, différenciations socio-spatiales de l'espace, etc.) mais aussi les concepts et méthodes acquis dans les enseignements d'analyse spatiale et d'analyse de données.

Après un cours de présentation de l'espace retenu pour le stage, des ateliers en

groupes seront effectués pour identifier des méthodes et des bases de données permettant aux étudiants de conduire des analyses préliminaires de l'espace géographique en mobilisant les grands concepts de l'analyse spatiale (concentrations, accessibilité, ségrégation, attractivité, spécialisation, mobilité et échange, réseaux, interactions spatiales etc.). Ces séances viseront également à former les étudiants aux méthodes de recueil de données quantitatives ou qualitatives sur le terrain (enquêtes, questionnaires, dénombrement, relevés géolocalisés, entretiens, observation, etc.).

Le but est de permettre aux étudiants de développer un éventail de compétences complémentaires pour l'analyse des problématiques et des enjeux des métropoles contemporaines. Les thèmes traités par les étudiants auront pour objectif de cerner les grands enjeux spatiaux de la métropole étudiée comme l'accessibilité aux services et ressources urbaines, la spécialisation fonctionnelle, la division sociale de l'espace, la qualité et l'efficacité des réseaux, la mobilité et les échanges, etc.

Environnement littoral

Dans le cadre de ce stage, les étudiants sont amenés à analyser, en petits groupes, différents types de littoraux selon des problématiques adaptées à chaque site et prenant autant en considération les processus physiques que les aspects humains et écologiques. Les sujets couvrent des problématiques liées aux risques ou aux enjeux littoraux et à la gestion de cet environnement spécifique. Les séances de préparation en salle servent à poser le cadre épistémologique et le contexte des différentes études (environnement physique, évolution historique, contexte géographique, contraintes législatives...). Un travail préparatoire et collectif, en groupes de trois à cinq étudiants, est réalisé avant le stage : recherches bibliographiques et documentaires, apprentissage de la technique du transect topographique, élaboration d'une problématique et d'un plan, prise de contact avec les acteurs locaux, préparation d'un questionnaire ou de guides d'entretien, élaboration du calendrier des travaux et des rendez-vous, présentation orale de ce travail préparatoire avant le départ. Sur place, le travail de terrain de chaque groupe consiste à réaliser des transects topographiques, des relevés GPS, des analyses morphologiques, des relevés biogéographiques, des analyses paysagères, des entretiens auprès des acteurs et/ou une enquête par questionnaire auprès de la population, des recherches en archives, une cartographie SIG, etc. Chaque groupe rend un document illustré de quatre à six pages, restituant les résultats obtenus sur le terrain, en réponse à une problématique. Le lieu de stage est annoncé aux étudiants lors de la première séance.

Géographie et pratique du développement

Ce stage a pour objectif d'initier les étudiants à la démarche de recherche, en lien avec les problématiques de la géographie du développement. Les thématiques étudiées sont : crise et reconversion de l'industrie ou de la pêche, projets de développement agricoles, enclavement et mobilités, économie informelle, enjeux fonciers, etc. Il s'agira aussi de mener une analyse réflexive sur le regard et la position du chercheur, notamment à partir des notions d'exotisme et d'altérité. Les étudiants travailleront par groupe : l'enjeu du semestre sera de définir un sujet et une problématique puis de choisir, de mettre en œuvre et de justifier une méthode de recherche. Le travail fera l'objet de travaux individuels et collectifs. La préparation en salle sera consacrée à la discussion de la notion de développement et de projet de développement à partir du terrain d'étude choisi. Il s'agira aussi d'apprendre à définir et à mettre en place une démarche de recherche en sciences sociales : sources, collecte de données, traitement et analyse des données, élaboration de questionnaires, de guides d'entretiens et d'observation, calendrier de travail, prise de contacts. Les étudiants sont informés du lieu de séjour, au plus tard lors de la première séance en salle.. Le choix final sera fixé courant décembre.

Géographie rurale

Ce stage se caractérise par sa localisation en milieu rural et l'accent mis sur des

problématiques de recherche relatives à la question de la ruralité ; toutefois, ce contexte rural ne préjuge en rien des thématiques de recherche qui peuvent être abordées : questions de développement ou d'aménagement du territoire (voire d'environnement), mais aussi questionnements de géographie sociale ou culturelle pourront être choisis comme cadre d'étude par les étudiants. Les séances en salle permettront d'analyser les informations disponibles sur la zone d'étude et mettront d'emblée les étudiants en situation d'autonomie : ils prendront en charge la collecte des données statistiques et leur traitement cartographique, la recherche bibliographique et sitologique... Les résultats seront analysés en commun et mutualisés de façon à être réutilisés par chaque petit groupe de travail (de trois ou quatre étudiants) dans l'élaboration du rapport de stage. Enfin, des questionnaires d'enquêtes et des guides d'entretien seront constitués pour préparer la collecte d'autres informations sur le terrain, et seront adaptés aux différents interlocuteurs ciblés (exploitants agricoles, collectivités territoriales, industries ou services, organismes publics ou associations...). Le lieu du stage change chaque année, les étudiants seront informés de sa localisation lors de la première séance en salle. *Nota bene* : Une mobilité certaine étant nécessaire pour se déplacer dans des zones rurales où les transports collectifs sont peu denses et peu fréquents, il est nécessaire que plusieurs étudiants puissent disposer d'une voiture pendant la semaine de terrain, l'idéal étant une voiture pour quatre étudiants.

Géographie urbaine

Le stage de géographie urbaine et aménagement se propose d'initier les étudiants à la mise en œuvre sur le terrain de recherches relatives tant à la géographie sociale et culturelle intra-urbaine qu'aux questions d'urbanisme et d'aménagement urbain. Le travail de préparation en salle insiste sur l'identification des données disponibles et leurs premières analyses, ainsi que sur les fondements conceptuels des recherches proposées. Le stage inscrit la réflexion dans une perspective résolument comparatiste. Différents thèmes d'études intra-urbaines sont proposés aux étudiants (organisés par petits groupes de 3 ou 4 pendant la semaine de stage) : politiques urbaines et transformations territoriales ; architectures et paysages urbains ; minorités visibles et invisibles ; espaces et sociétés ; circulations urbaines ; espaces publics dans la ville. La ville choisie par les enseignants change selon les années.

Géomorphologie et environnement

L'objectif de ce stage de terrain est de mettre en pratique les méthodes et théories de la recherche en géographie physique et environnement acquises au cours du cursus de Licence. Le stage, d'une durée d'une semaine, est dédié à l'étude intégrée d'un milieu et la gestion des risques naturels. Les thématiques abordées lors de ce stage concernent, d'une part les processus géologiques et tectoniques qui ont présidé à la mise en place des reliefs, d'autre part à la géomorphologie dynamique, c'est-à-dire l'étude des processus d'érosion. L'approche permettra ainsi de reconstituer l'évolution récente de formes de relief, le rôle passé et actuel de la société dans la construction des paysages et la modification des processus hydrologiques et géomorphologiques. On s'intéressera tout particulièrement à la gestion et aux mesures de préservation de l'environnement mais aussi à la gestion du risque par les sociétés. Les séances en salle précédant le stage auront pour objectif de familiariser les étudiants avec le lieu de stage, mais aussi d'apporter des compléments théoriques en géomorphologie dynamique (mouvements de terrain sur les versants, la dynamique fluviale, l'érosion des sols), en gestion des risques et dynamiques environnementales. Sur le terrain, les étudiants, organisés en petits groupes autonomes, réaliseront une étude fondée sur des relevés de terrain, des cartes géomorphologiques... L'objectif du stage est d'ouvrir aussi des perspectives de thèmes de recherche pour guider les étudiants se destinant en première année de master à la géographie physique et environnementale.

Gestion des milieux montagnards

Ce stage propose une initiation aux méthodes de recherche portant sur les enjeux

environnementaux contemporains des territoires de montagne en France. Durant la préparation en salle, puis durant la semaine de terrain, toute la classe travaille sur un même thème, se répartissant les enquêtes par équipes. Au cours des années précédentes ont été traitées des questions telles que celle des stratégies de conservation de la biodiversité en haute montagne (Alpes du sud), des agricultures alternatives en moyenne montagne (Diois); des rapports entre faune sauvage et populations rurales (Causse Méjean). Les méthodes d'enquête relèvent prioritairement des sciences sociales de l'environnement, pratiquées selon une approche fortement géographique où la dimension territoriale est centrale, mais sans négliger la dimension biophysique des enjeux, particulièrement importante en milieu montagnard. Les rencontres et entretiens approfondis avec différents acteurs de ces territoires, l'analyse politique des questions environnementales, la dimension historique de leur construction, l'analyse des mutations sociologiques et démographiques des espaces montagnards, font partie de la "boîte à outils" mobilisée durant cet enseignement. La préparation en salle suppose de la part des étudiants un goût pour la lecture scientifique et les débats environnementaux contemporains autour du devenir du vivant, plusieurs séances portant sur les controverses à propos des mesures de conservation, de la place à accorder au sauvage dans nos territoires ruraux, à l'évolution des pratiques agricoles, etc. Pour la bonne réalisation de ce stage en milieu rural et montagnard, il sera nécessaire que plusieurs participant.e.s puissent utiliser leur voiture, en complément des mini-bus conduits par les enseignants.

5. Services et formations numériques

5.1. L'Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'ENT <http://ent.univ-paris1.fr/> permet aux étudiants d'accéder à leur espace personnel de stockage, à des espaces partagés (bureau virtuel, documents en ligne), à l'annuaire des étudiants-enseignants-personnels-instances de l'Université, aux services pédagogiques (Espaces Pédagogiques Interactifs-EPI, plate-forme de formation), et de consulter leurs dates d'examens, leurs notes et résultats, leur dossier de scolarité et leur compte lecteur en bibliothèque. Un *Guide des usages du numérique* est disponible en ligne sur les EPI.

5.2. La messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr

Votre messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr **est activée automatiquement lors de votre inscription. Cet accès est essentiel** pour se connecter aux services numériques proposés par l'Université et pour recevoir les informations envoyées par l'UFR ou les informations relatives aux sessions d'examens. Nous vous demandons d'utiliser cette messagerie pour écrire aux enseignants.

5.3. L'Inscription Pédagogique numérique (IP Web)

Cette inscription pédagogique numérique est obligatoire quel que soit le mode de contrôle des connaissances choisi pour pouvoir passer les examens de tous les enseignements, lors des deux sessions. Le service IP Web permet aux étudiants de s'inscrire pédagogiquement dans les enseignements (CM et TD) après leur inscription administrative. A cette occasion, ils choisissent les groupes de Travaux Dirigés auxquels ils souhaitent être affectés. Ce service leur permet de valider leur inscription pédagogique de façon complète, de visualiser leur contrat pédagogique et de l'imprimer.

Une fois les droits administratifs réglés, les étudiants, munis de leur carte d'étudiant et du certificat délivré par le service des inscriptions administratives où figure le login, se connectent à IP Web pour procéder à leur inscription pédagogique. **Aucun accès à IP Web n'est possible tant que l'inscription (ou la réinscription) administrative n'a pas été effectuée.** Le nombre de connexions simultanées peut momentanément empêcher l'accès à IP Web.

Pour limiter le temps de connexion, il est préférable d'établir au préalable son emploi du temps. Les étudiants doivent vérifier, avec la page des horaires et le contrat pédagogique qu'il n'y a pas de chevauchement entre leurs CM et TD. Si tel est le cas, ils peuvent recommencer l'opération.

Pour la L3 parcours aménagement, des TD dédiés aux étudiants ont été préidentifiés de façon à assurer une cohérence de groupe. Vous êtes prioritaires pour vous inscrire sur ces créneaux.

Rappels : **Le choix de l'examen terminal est dérogatoire. Les étudiants qui n'auront pas procédé à leur inscription pédagogique numérique ne pourront passer les examens.**

Procédure d'inscription pédagogique IP Web

Se connecter sur <http://ipweb.univ-paris1.fr/>

Saisir le nom d'utilisateur (login ou identifiant) puis le mot de passe

Vérifier/modifier l'adresse permanente

Cliquer sur « continuer »

Affichage de « inscription aux éléments » et de la légende (carré orange = choix)

Vérifier que le cursus affiché correspond au choix initial (si non, contacter le secrétariat)

Cliquer sur « continuer » : le semestre s'affiche

Cliquez sur « continuer » : la liste des groupes de TD s'affiche

Choisir un TD par matière (carré orange) (Les TD précédés du symbole  sont complets : en ce cas, choisir un autre TD en veillant aux chevauchements éventuels sur l'emploi du temps)

Cliquer sur « continuer » : un tableau recense les enseignements et les groupes de TD choisis

Cliquez sur « valider inscription » (En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « modifier inscription »)

Cliquer sur « contrat pédagogique » pour sauvegarder et imprimer le contrat pédagogique (Le **contrat pédagogique** doit être présenté au secrétariat pour toute modification ou contestation)

5.4. Les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI)

A chaque CM et à chaque groupe de TD de la licence de géographie est associé un EPI. Il s'agit d'un site pédagogique sur lequel le chargé d'enseignement peut placer des documents relatifs à son cours (diaporama, bibliographie...), poster des annonces à l'attention des étudiants, voire solliciter leur participation en ligne à des activités (forum, wiki, interface de rendu de devoirs...). Il convient de les consulter chaque semaine. L'inscription pédagogique IP WEB aux CM et aux TD donne accès automatiquement aux EPI correspondants. Le portail <http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-geographie> est la meilleure porte d'entrée vers les EPI de l'UFR de Géographie.

Correspondante « numérique » de l'UFR (au sujet de Pix ou des EPI) : Claire.Leduc@univ-paris1.fr

6. De l'inscription à la validation du diplôme

Pour les aider à maîtriser au mieux l'environnement institutionnel, l'équipe pédagogique propose aux étudiants un *vade-mecum* circonstancié des étapes majeures de l'année universitaire et des règles et procédures qui les accompagnent. Ils y trouveront la plupart des réponses à leurs éventuelles questions. Pour les points qui resteraient obscurs, ils pourront faire appel aux responsables de parcours et de diplôme dont le rôle est aussi d'éclairer les arcanes du système universitaire.

Les inscriptions engagent pour l'ensemble de l'année des choix fondamentaux, quant à la façon dont les étudiants souhaitent valider leurs acquis, et quant aux matières qu'ils veulent choisir et au rythme hebdomadaire qu'ils préfèrent adopter.

Les modalités d'évaluation, très diverses, suivent un calendrier associant un rythme de travail hebdomadaire à des sessions semestrielles d'examens, temps forts de l'année mais dont la part reste néanmoins minoritaire dans l'évaluation. Les résultats de ces évaluations, dont le calcul est informatisé, sont toujours soumis à une validation par des jurys. Les inscriptions

L'**inscription administrative**, effectuée entre juillet et septembre, est valable pour

l'ensemble de l'année universitaire. Grâce à l'acquittement des droits d'inscription, elle ouvre l'accès aux différents services de l'Université. Elle se matérialise par l'**obtention de la carte d'étudiant**.

L'**inscription pédagogique** complète l'inscription administrative. D'une part, elle permet aux étudiants de choisir, sous conditions, le **mode de contrôle des connaissances**, c'est-à-dire les modalités d'évaluation de la licence, soit en **contrôle continu** (CC) soit en **examen terminal** seul (ET). D'autre part, elle correspond aussi au moment où les étudiants choisissent les matières et les groupes de Travaux Dirigés auxquels ils veulent assister. Concrètement, elle se traduit par la **constitution de l'emploi du temps** hebdomadaire.

L'inscription pédagogique pour les deux semestres se fait par voie informatique (IP Web). La session de connexion est ouverte après la pré-rentrée.

Les règles des modes de contrôle des connaissances et les règles de constitution de l'emploi du temps sont présentées dans les encadrés qui suivent.

Règles des modes de contrôle des connaissances

Les modes de contrôle des connaissances correspondent aux deux façons d'évaluer les connaissances dispensées dans les différentes matières. Le choix du mode de contrôle est réglementé : le contrôle continu est le mode habituel de contrôle, l'examen terminal est dérogatoire, il n'est accepté qu'après accord du responsable de parcours et sur présentation de justificatifs. Par ailleurs, il est possible d'être inscrit en contrôle continu dans la majorité des matières, et en examen terminal seulement pour certaines d'entre elles. Enfin, il est rappelé que **certain enseignements doivent obligatoirement être suivis en contrôle continu**.

Dans le cadre du **contrôle continu des connaissances**, les étudiants sont évalués tout au long de chaque semestre par des exercices réalisés en TD. En conséquence, l'inscription en TD est nécessaire et **l'assiduité aux Travaux Dirigés est obligatoire**. En cas d'absence injustifiée aux trois premières séances d'un TD, l'inscription sera annulée par l'enseignant, ce qui entraîne une impossibilité de validation de la matière en question, et donc du diplôme. Au-delà de trois absences motivées par semestre, l'étudiant ne pourra être noté et sera indiqué défaillant par l'enseignant en fin de semestre. La validation de la matière, et donc du diplôme, sera impossible. Ces règles ne sont pas applicables en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.

Le mode de contrôle par **examen terminal** est **réservé uniquement aux étudiants salariés ou aux étudiants qui suivent un autre cursus en parallèle**. Il n'y a alors pas d'inscription en TD, ni d'obligation de présence en cours, mais les étudiants doivent néanmoins choisir les matières des deux semestres.

Après l'inscription pédagogique, le mode de contrôle des connaissances ne peut être modifié que sur présentation d'un justificatif, soit pour une indisponibilité liée à une activité professionnelle (les étudiants salariés doivent alors présenter leur contrat de travail spécifiant leurs heures et jours de travail), soit pour une impossibilité de présence du fait d'un chevauchement de TD. Tout changement doit être demandé au secrétariat, validé par celui-ci et signalé aux enseignants concernés, et doit impérativement intervenir **durant les deux premières semaines de chaque semestre. Passés ces délais, aucune modification ne sera effectuée**.

Rappel : les absences injustifiées en TD se traduisent par une annulation de l'inscription en contrôle continu, mais ne permettent en aucun cas le passage en examen terminal.

Règles de constitution de l'emploi du temps

Les étudiants inscrits en contrôle continu font eux-mêmes leur emploi du temps. Il est composé, pour les matières choisies, des plages horaires des Cours Magistraux et de celles des groupes de Travaux Dirigés. L'emploi du temps est constitué **en septembre pour les deux semestres**.

Pour faire l'emploi du temps, il est nécessaire de s'appuyer sur la maquette des enseignements de l'année. Avant la validation de l'emploi du temps par voie informatique, il est recommandé de le réaliser sous format papier, en s'aidant de la fiche des horaires distribuée lors de la réunion de pré-rentree, qui indique les heures de CM et les créneaux de TD de toutes les matières. Il est par ailleurs vivement conseillé d'étaler les plages horaires sur l'ensemble des heures et des jours disponibles, pour ménager des temps de respiration et permettre des moments de travail en bibliothèque, seul ou en groupe.

Important : Pour les matières de tronc commun et les outils des TD sont réservés pour les étudiants de la L3 parcours aménagement de façon à que tous les étudiants du parcours ayant choisi les mêmes options soient en cours ensemble. Vous être libres de choisir d'autres créneaux, mais nous vous conseillons fortement de choisir ces créneaux de TD, qui facilitent aussi le travail de groupe et la dynamique de classe.

Après l'inscription pédagogique, l'emploi du temps choisi ne peut être modifié que sur présentation d'un justificatif, soit pour une indisponibilité liée à une activité professionnelle (les étudiants salariés doivent alors présenter leur contrat de travail spécifiant leurs heures et jours de travail), soit pour une impossibilité de présence du fait d'un chevauchement de TD. Par ailleurs, ces changements ne sont possibles que sous réserve des places disponibles dans les groupes de TD souhaités. Tout changement de matière ou de TD doit être validé par le secrétariat et signalé aux enseignants concernés, et doit impérativement intervenir **durant les deux premières semaines de chaque semestre. Passés ces délais, aucune modification ne sera effectuée.**

6.1. Les modalités d'évaluation

Organisation des épreuves d'évaluation

Pour la majorité des étudiants, inscrits en **contrôle continu** des connaissances, l'évaluation des différentes matières se déroule, au cours de chaque semestre, **en deux temps. Des épreuves d'évaluation sont organisées dans le cadre des TD tout au long du semestre.** Elles sont décidées par l'enseignant en charge du TD, sont de nature diverse (orale : exposés par exemple, ou écrite : exercices en salle, dossiers à rendre...) et en nombre variable. **Un examen semestriel (dit « partiel ») est organisé en fin de semestre** pendant la session d'examens, sous forme écrite et/ou orale. Dans ce cas, la note de partiel correspond à la moitié de la note de la matière concernée, les notes obtenues en TD comptent pour l'autre moitié. Toutefois, il est rappelé que certaines matières sont évaluées exclusivement dans le cadre des TD (comme en *Langue*).

Pour les étudiants inscrits en **examen terminal**, l'évaluation des connaissances se fait sur la base des bibliographies correspondant à chaque matière et sur les contenus des CM et des TD. **Un examen unique pour chaque matière est organisé en fin de semestre** pendant la session d'examens, il peut correspondre à une épreuve écrite et/ou orale.

Environ un mois avant chaque session, **les dates des examens semestriels pour chaque matière concernée sont envoyées aux étudiants sur leur courriel @etu.univ-paris1.fr ; ce courriel tient lieu de convocation.** Aucune convocation ne sera envoyée par voie postale.

Réglementation des examens semestriels

Les examens se tiennent dans les amphithéâtres ou en salle. La durée de chaque examen est spécifique à la matière concernée et décidée par l'équipe pédagogique. Les étudiants sont informés de la durée des épreuves par les enseignants. **Les étudiants doivent se présenter un quart d'heure avant le début de l'épreuve et être munis de leur carte d'étudiant** de l'Université Paris 1. **Ils doivent obligatoirement émarger avant de rendre leur copie d'examen.** Les sorties en cours d'épreuve ne sont autorisées qu'une heure après le début de l'examen. D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants : elles devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus. Les étudiants en situation de handicap, permanente ou temporaire, peuvent bénéficier de 30% de temps supplémentaire pour mener à bien leurs examens. Ils doivent pour cela contacter le Service de Médecine Préventive, Centre PMF, bureau A 0402, 01-44-07-89-50, siumpps@univ-paris1.fr et se signaler au secrétariat.

Calcul des résultats des évaluations

A la fin de chaque session d'examens, les moyennes finales de chaque matière sont saisies dans le logiciel APOGEE qui calcule les moyennes semestrielles et annuelles selon les coefficients des matières et des UE en intégrant des règles strictes de compensation. La compensation correspond à un mode de calcul de la moyenne générale de l'année, tenant compte des coefficients, où des moyennes inférieures à 10/20 sont compensées par des moyennes supérieures à 10/20. **Il y a trois niveaux hiérarchisés de compensation**, intra-UE, inter-UE et inter-semestres (voir l'encadré page suivante).

Il n'existe pas de note ni de moyenne éliminatoire, que ce soit pour les matières, les UE ou les semestres. En revanche, **l'absence totale ou partielle de note pour une matière donnée implique la mention « défaillant »** pour la matière concernée, donc pour l'UE à laquelle elle appartient, donc pour le semestre dont elle dépend, et donc pour l'année ; **elle empêche de ce fait toute compensation, à quelque niveau que ce soit, et donc l'obtention du diplôme.**

Validation des résultats des évaluations

Les résultats sont validés à la fin de chaque session d'examens par un jury composé des responsables de diplôme et de parcours. Seuls les résultats validés après la délibération de ce jury ont une valeur officielle. Ils ne peuvent en aucun cas être modifiés après cette délibération.

Tout jury est souverain ; il est donc libre d'attribuer - ou pas - des points supplémentaires de façon exceptionnelle. Ces points de jury peuvent être affectés à la moyenne générale de l'année, ou à la moyenne d'un semestre, ou à la moyenne d'une UE, ce qui permet aux moyennes retenues d'être portées à 10/20. Ces points peuvent aussi être affectés à une moyenne annuelle supérieure à 10/20 pour attribuer une mention.

Les résultats peuvent être consultés à la fin de chaque session, pendant une période donnée, sur <http://resultat.univ-paris1.fr/>. Toutefois, aucun de ces résultats n'a de valeur officielle. **Les résultats officiels, validés par le jury, apparaissent sur le relevé de notes.** Seul document officiel, il est **délivré par le secrétariat** où les étudiants doivent venir le retirer ; aucun envoi de relevé de notes ne sera effectué. Par ailleurs, il appartient aux étudiants de vérifier que tous les éléments qu'ils pensent avoir obtenus sont mentionnés sur leur relevé de notes : **en cas d'erreur ou d'omission, le délai de recours est de deux mois.** Ils doivent en aviser le secrétariat et/ou leur responsable de parcours.

Règles relatives aux compensations et à la session de « seconde chance »

La compensation intra-UE

Au sein d'une UE, les matières coefficientées se compensent entre elles. Par exemple, pour une UE composée de deux matières chacune de coefficient 0,5, une note de 12/20 à l'une des matières et de 08/20 à l'autre permet d'établir la moyenne de l'UE à 10/20 : l'UE est donc validée. En ce cas, la matière avec la note de 08/20 ne devra pas être repassée en 2^{ème} session.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les notes des différentes matières sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **les matières avec une note inférieure à 10/20 et qui n'ont pas été compensées doivent obligatoirement être repassées en 2^{ème} session.**

La compensation inter-UE

Au sein d'un semestre, les UE coefficientées se compensent entre elles. Par exemple, pour un semestre composé de trois UE coefficientées, les moyennes de 08/20 à l'UE1 (coeff 1,2), de 10/20 à l'UE2 (coeff 0,6) et de 12/20 à l'UE3 (coeff 1,2) permettent d'établir la moyenne du semestre à 10/20 : le semestre est donc validé. En ce cas, aucune des matières composant l'UE1 ne devra être repassée en 2^{ème} session, quelles que soient les notes des matières en question.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les moyennes des différentes UE sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **les UE d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'ont pas été compensées nécessitent de repasser obligatoirement en 2^{ème} session les matières qui les composent et dont la note est inférieure à 10/20.**

La compensation inter-semestres

Au sein d'une année, les deux semestres se compensent entre eux. La moyenne générale de l'année correspond à la moyenne arithmétique des deux moyennes semestrielles **pour une même année de formation, même si l'année universitaire n'est pas la même.** Par exemple, pour une moyenne de 09,5/20 au 1^{er} semestre et de 10,5/20 au 2nd semestre, la moyenne générale de l'année est de 10/20 et l'année est donc validée. En ce cas, aucune des matières et UE composant le 1^{er} semestre ne devra être repassée en 2^{ème} session.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les moyennes semestrielles sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **un semestre d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'a pas été compensé nécessite de repasser obligatoirement en 2^{ème} session les matières des UE non validées dont la note est inférieure à 10/20.**

Rappel : **Une absence totale de note pour une matière donnée implique la mention « défaillant » et empêche toute compensation** pour le calcul de la moyenne coefficientée de l'UE, donc du semestre et donc de l'année.

Le maintien de la meilleure des deux notes de session

La note conservée dans chaque matière à l'issue de la 2^{nde} session d'examens correspond à la meilleure des deux notes obtenues en 1^{ère} et en 2^{nde} session (sans prise en compte du contrôle continu pour la 2^{nde} session).

Validation de la 3^{ème} année et inscription en Master

Depuis 2017, l'entrée en Master 1 est sélective. Des dossiers de candidatures en M1 sont à déposer sur la plateforme E-Candidat pendant le second semestre de la L3. Des réunions d'information sur les différents M1 et M2 proposés par l'UFR de Géographie sont organisées dans le courant du second semestre. Les commissions de sélection se réunissant le plus souvent avant la publication des résultats définitifs du 2^d semestre de la L3, les admissions en M1 se font donc « sous réserve » de l'obtention du diplôme de Licence. Après validation de la 3^{ème} année, les étudiants obtiennent la licence de géographie. Les diplômes sont à retirer au service des diplômes, Centre PMF, bureau B 1109.

Si un seul, ou aucun des deux semestres de 3^{ème} année de géographie n'est validé après la 2^{ème} session, **et s'ils sont autorisés à redoubler, les étudiants doivent se réinscrire eux-mêmes pour l'année universitaire suivante**, par voie informatique, en se connectant avec leur code personnel sur <http://reins.univ-paris1.fr/>. **Aucun accès en Master n'est possible sans un diplôme complet de licence.**

7. Faire un stage professionnel durant son année de licence

Le stage est une mise en situation professionnelle temporaire, en rapport avec la formation universitaire suivie et assortie d'une gratification financière (sauf stage d'observation de moins de deux mois). Durant la licence, les stages sont possibles mais facultatifs ; ils ne rapportent pas d'ECTS et ne contribuent pas à la validation du cursus. Ils sont néanmoins très positifs, car ils sont l'occasion de mettre en pratique des connaissances acquises lors de la formation et d'acquérir des compétences professionnelles valorisables lors d'une recherche ultérieure d'emploi. Ils font partie des attendus des comités de recrutement et peuvent être décisifs lors de l'entretien.

Le stage doit être organisé avec l'accord de l'équipe pédagogique. Il peut s'effectuer dans tout type d'organisme d'accueil, en France ou à l'étranger : entreprise, association, administration, collectivité territoriale, hôpital, ONG, assemblée parlementaire, assemblée consultative, auto-entrepreneur, artisan, profession libérale, structure en création, etc. Il doit se dérouler durant le cursus de formation, c'est-à-dire de la date d'inscription administrative jusqu'à la tenue du jury du diplôme (qui a généralement lieu vers la mi-juillet). Il peut être effectué en continu ou en discontinu, à temps complet ou à temps partiel, tant qu'il reste compatible avec l'assiduité aux cours et examens et avec le travail personnel nécessaire à la réussite des études.

Un projet de stage se prépare plusieurs mois à l'avance. L'étudiant peut bénéficier de l'assistance du SCIUO de l'Université, mais il doit trouver le stage par lui-même. Une fois le stage trouvé, l'étudiant doit :

- télécharger la convention de stage, fournie par l'université, sur l'ENT (application Pstage)
- remplir et signer la convention
- faire signer la convention à l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage)
- envoyer la convention signée, assorties des pièces nécessaires (lettre de motivation témoignant de la relation avec la formation suivie ; attestation d'assurance responsabilité civile), au responsable de parcours (pour signature de ce responsable et de la direction de l'UFR ; prévoir deux semaines).
- fournir une copie de la convention signée par toutes les parties (retournée à l'étudiant par le secrétariat) à l'organisme d'accueil.

Alors seulement le stage peut commencer. Attention au fait qu'aucune convention ne sera signée par la direction de l'UFR postérieurement à la date de début du stage. Sans la signature de la direction de l'UFR, la convention n'est pas valable.

8. La vie universitaire

L'Université ne se résume pas à la sphère des enseignements et à l'obtention de diplômes. C'est aussi un lieu de vie et d'échanges. De nombreuses institutions et organisations, situées pour la plupart à l'Institut de géographie ou au Centre Pierre Mendès-France (90, rue de Tolbiac, 75013 Paris), proposent des services qui encadrent la vie des étudiants, favorisent leur intégration, leur viennent en aide ou leur ouvrent de nouvelles perspectives.

8.1. Les services universitaires

Département des Langues (DDL)

Ce service dispense les enseignements de langues. Il permet aux étudiants de s'auto-évaluer grâce à un test de niveau auto-corrigé qui les aide à choisir le niveau de langue adéquat.

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/tests-de-niveau>

Le planning des TD de langues :

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/planning>

Centre PMF, bureau A 0701/0702, ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 Tél. : 01-89 68 50 57

scol.ddl@univ-paris1.fr

Bibliothèque/Cartothèque de l'Institut de géographie

En plus des locaux destinés aux enseignements (amphithéâtres du rez-de-chaussée, salles dans les étages), la bibliothèque de géographie et la cartothèque correspondent à un lieu de travail que les étudiants sont invités à fréquenter assidûment. Occupant tout le 2^{ème} étage, la bibliothèque est accessible, *via* le 1^{er} étage où se trouve la cartothèque, **lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 18h30, Jeudi de 12 à 18h30 et le samedi de 10h à 17h** (les horaires sont réduits en dehors de la période universitaire et les locaux sont fermés pendant les vacances de Noël, une semaine pendant celles de Printemps et de fin juillet à l'avant-dernière semaine d'août en été).

Pour bénéficier des services de la bibliothèque/cartothèque, l'inscription est obligatoire et gratuite. Les étudiants doivent fournir leur carte d'étudiant, leur certificat de scolarité, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois). L'inscription peut se faire jusqu'au 15 juin. Une carte de lecteur leur sera délivrée.

Les étudiants accèderont alors à la consultation des **très nombreux ouvrages, revues scientifiques et cartes de nature variée** et à l'emprunt de ces documents. Ils pourront également utiliser une dizaine d'ordinateurs pour accéder à la documentation électronique. Le site <https://www.bis-sorbonne.fr/bibliotheque-de-geographie> leur fournira les informations nécessaires à leur recherche documentaire. Ils pourront enfin bénéficier d'un service de prêt entre bibliothèques grâce au site pebgeo@univ-paris1.fr.

Bibliothèque - Service commun de la documentation du Centre PMF

La bibliothèque universitaire du Centre PMF est **accessible** à tous les étudiants disposant d'une inscription administrative à l'Université Paris 1. En dehors des vacances universitaires, elle est ouverte **du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h** d'octobre à la mi-juin ; de la mi-juin à fin septembre, les horaires sont réduits de 9h à 18h du lundi au vendredi.

Elle présente de **vastes collections** correspondant aux disciplines enseignées au Centre PMF et offre des **services variés** : salles de lecture (ouvertes le lundi de 12h à 19h, le samedi de 9h à 13h, les autres jours de 9h à 19h), service de prêt à domicile, photocopieurs en libre-service, tutorat documentaire, formations à la méthodologie documentaire et un catalogue accessible sur <https://cesdoc.pantheonsorbonne.fr/>

La bibliothèque propose aussi une **documentation électronique** : de nombreux postes d'accès aux ressources électroniques y sont disponibles, avec possibilité d'imprimer des documents ou de les copier sur clé USB. Les étudiants peuvent s'adresser aux bureaux de renseignements pour les recherches et informations complémentaires ou consulter le site <https://bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/>

Service de la vie étudiante

Ce service général propose des informations pédagogiques, sociales, associatives et culturelles et oriente les étudiants vers les services correspondant à leurs demandes.

Centre PMF, bureaux C 0902 et C 0903, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

<http://www.univ-paris1.fr/etudiant/>
sve@univ-paris1.fr

Service social

Pour les étudiants qui rencontrent des difficultés temporaires familiales, financières et sociales, des assistants sociaux du Crous sont présents au sein l'établissement pour aider à surmonter ces moments difficiles.

Les assistants sociaux reçoivent tous les matins, sans rendez-vous, de 9h30 à 11h30, sauf le mardi, jour de fermeture au public. Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac – 75013 Paris 8ème étage

Les étudiants peuvent faire des demandes d'aides financières (demandes d'exonérations des frais d'inscriptions, demande d'aides FSDIE – Aides sociales, demande d'aide au Crous,)

Pour les demandes d'exonération, le dossier est à télécharger sur l'intranet étudiant. Les dates de retour de dossiers sont inscrites sur le dossier. 4 commissions ont lieu tous les ans de juillet à décembre. Adresse courriel contact : exoneration@univ-paris1.fr Pour l'ensemble des demandes d'aides financière, il est nécessaire de prendre contact avec le service social du Crous par courriel à l'adresse social.pantheon@univ-paris1.fr Adresse courriel contact : sos-precarite@univ-paris1.fr Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Panthéon – 12 Place du Panthéon – Cour d'honneur – Paris 5^{ème}

Service de santé

Le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) quatre médecins, deux psychologues et deux infirmières à l'écoute des étudiants. Il est notamment chargé des dossiers de demande de « tiers temps » pour raison médicale déposés par les étudiants. Il abrite l'infirmerie, composée d'une infirmière, de trois médecins et de deux psychologues.

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

Centre PMF, 8^{ème} étage B8008. Rendez-vous par : <https://www.appfine.fr/>

Tél. siumpss : 01-89 68 51 90 ; courriel : siumpss@univ-paris1.fr et <https://www.panthéonsorbonne.fr/etudiant/sante/>

Dispositif de lutte contre les harcèlements

Ce dispositif permet à toute personne victime ou témoin d'une situation de harcèlement, de déposer un signalement :

<https://www.panthéonsorbonne.fr/universite/engagements/dispositif-de-signalement/formulaire-signalement-etudiant>

Il est également possible de s'adresser au collectif Clasches (Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur) : <http://clasches.fr/>

SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)

Ce service accueille les étudiants pour les aider à élaborer leur projet de formation. Il met à leur disposition, en libre accès, une documentation présentant les formations, les métiers, l'insertion professionnelle et la vie étudiante.

Centre PMF, bureau C 0901, du mardi au vendredi de 9h30 à 17h

Tél. : 01-89 68 49 08, du lundi au vendredi de 14h à 17h

<https://www.panthéonsorbonne.fr/formations/sorienter/>
scuio@univ-paris1.fr

UEFAPS (Unité d'Enseignement et de Formation des Activités Physiques et Sportives)

Le service des sports propose une grande variété d'activités physiques et sportives relevant de domaines variés : activités aquatiques – activités physiques artistiques – sports de combat - sports de raquette – sports collectifs – activités physiques de pleine nature –

activités physiques d'entretien et de développement de la personne. Pour choisir une activité, les étudiants doivent obligatoirement suivre la procédure indiquée sur le site, via l'application RESERVASPORT. Les étudiants athlètes de haut niveau (AHN) et les étudiants pratiquant en club (EPC) sont invités à prendre contact avec le service des sports.

Centre PMF, bureau C 0801, ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h

Tél. : 01-44-07-88-96, courriel : uefaps@univ-paris1.fr <http://uefaps.univ-paris1.fr/> ; inscription : <http://ent.univ-paris1.fr/reservasport/>

Activités culturelles

Le pôle de la vie étudiante propose différentes activités culturelles aux étudiants : manifestations culturelles, ateliers de pratique artistiques (théâtre, écriture, radio...) annuels et gratuits, ouverts à tous et « bonifiés » pour certains, places de théâtre à prix réduits / actualité culturelle parisienne, le festival du Film Court de Paris 1

Plusieurs adresses courriels :

- pour les ateliers culturels (bonifiant et non bonifiant) : ateliers@univ-paris1.fr

- pour le Festival du Film Court : festivalfilmcourt@univ-paris1.fr

- pour toutes les autres demandes : sve@univ-paris1.fr

Adresse : Pôle de la Vie Etudiante – Centre Panthéon – 12 Place du Panthéon – Cour d'honneur – Paris 5ème

8.2. Associations étudiantes

L'association Arrimage et le festival "Territoires en images" Créée en septembre 1996, l'association Loi 1901 Arrimage rassemble étudiants, jeunes diplômés, enseignants-chercheurs, graphistes, professionnels de la photographie et de la vidéo autour de quatre principaux axes :

- La promotion de la photo et du film documentaire
- La sensibilisation à l'image
- L'initiation à la réalisation de projets
- L'organisation du festival « Territoires en images »

courriel : asso.arrimage@gmail.com

site web : <https://arrimageasso.wordpress.com/>

Alter-Orbis : le collectif des étudiant.e.s géographes de Paris 1

Initié en octobre 2017, *Alter-Orbis* est un rassemblement d'étudiants et étudiantes provenant de divers horizons : associatifs, écologistes, indépendants ou encore syndiqués du côté de Solidaires Etudiant.e.s Paris 1 ou de l'UNEF Paris 1. Ce collectif est animé par la volonté d'offrir une représentation étudiante directe et transparente. Mêlant regard global et regard local, il a pour but de garantir les droits et d'améliorer les conditions quotidiennes des étudiants de l'UFR. *Alter-Orbis* est la force majoritaire dans le conseil de gestion, avec trois élus étudiants sur cinq.

Les contacter :

Instagram : [Alter-Orbis Paris 1 \(@alterorbis\)](https://www.instagram.com/alterorbis) • Photos et vidéos Instagram

Twitter : [Alter-Orbis Paris 1 \(@AlterOrbis_p1\)](https://twitter.com/AlterOrbis_p1) / Twitter

Mail : alterorbis.paris1@gmail.com

L'Oekoumène

Créée par et pour les étudiants, L'Oekoumène a pour principales missions l'animation de la vie étudiante, la représentation et la défense des étudiants de géographie, le développement de la culture géographique, ainsi que la prévention et la solidarité. Que vous souhaitiez mener un projet à bien ou tout simplement découvrir le milieu associatif, contactez-les. L'Oekoumène a deux élus étudiants au conseil de gestion de l'UFR (rentrée 2020).

Adresse postale : Institut de géographie, 191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

<https://www.instagram.com/loekoumene/fr/#>

Magistram

Magistram est l'association des étudiants et anciens étudiants de la Licence 3 de Géographie parcours Aménagement, du Magistère Aménagement et du Master Urbanisme

et Aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle s'adresse aux étudiants en cours de formation et aux diplômés des formations en aménagement et urbanisme de Paris

1. L'association permet la mise en œuvre des projets des étudiants : compléments de formation (conférences, balades urbaines...), organisation des soirées, promotion de la formation auprès des professionnels, création des liens entre les étudiants de différentes formations et les anciens étudiants notamment par la Soirée des anciens. Membre du Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU) l'association œuvre également pour l'insertion professionnelle des étudiants.

Courriel : assomagistram@gmail.com

Site internet : magistram.fr

8.3. Les événements alter-géographiques

Au sein de l'Université Paris 1 ou hors les murs se déroulent, avec des périodicités variables, des manifestations de diverses natures dont l'intérêt géographique justifie la fréquentation. Les étudiants sont vivement invités à y prendre part, pour faire de la géographie autrement et/ou ailleurs que dans le cadre académique de l'Université. C'est pour eux une occasion de rencontrer d'autres géographes, enseignants ou étudiants, d'autres scientifiques ou des professionnels et plus largement d'ouvrir leurs horizons.

Indoor

Festival « Territoires en images »

Organisé par l'association *Arrimage* depuis 1996, « Territoires en images » est un festival annuel, en accès libre, qui se tient à la fin du mois de mars à l'Institut de Géographie. Ce festival offre pendant deux jours des projections de films documentaires et une exposition photographique sur un thème différent chaque année. Deux jurys composés d'enseignants, de professionnels de l'image et d'étudiants sélectionnent les photographies et les films, dont les meilleurs sont primés. C'est aussi un lieu de rencontres et de discussions, notamment avec les réalisateurs. Le public a par ailleurs la possibilité de participer à un vote pour primer la meilleure photo. Les étudiants sont non seulement invités à assister au festival, mais ils peuvent aussi concourir en envoyant leurs productions iconographiques à l'association *Arrimage*. Les renseignements sont disponibles sur le site de l'association, ou directement auprès de la responsable de l'Atelier Géo-vidéo du Centre PMF, salle C 1206.

Outdoor

Festival International de Géographie

Fondé en 1990, le FIG se tient à Saint-Dié-des-Vosges. Festival grand public où la géographie et les géographes sont à l'honneur, il offre une très grande variété de manifestations (débat, tables rondes, expositions, cafés géographiques, conférences, salons - du livre, de la gastronomie et géomatique). Pendant trois jours, du vendredi au dimanche, vers le début du mois d'octobre, il est l'occasion de passer un week-end festif dans un environnement géographique « total look ».

<http://fig-saint-die.des-vosges.fr>

« Cafés géographiques »

Les « cafés géographiques » sont des débats ouverts à tout public. Des spécialistes du thème à l'ordre du jour, géographes, mais aussi scientifiques de diverses disciplines et acteurs de la vie publique, proposent de courtes interventions avant de lancer la discussion, en général sur des questions d'actualité éditoriale ou disciplinaire. Le contexte convivial permet de poser facilement des questions et de manifester son point de vue sans le cadre formel du monde universitaire. Les cafés géographiques peuvent être appréhendés comme un complément du cursus de licence de géographie. Organisés par l'association des *Cafés Géographiques*, ils se tiennent au Café de Flore (172, bld Saint-Germain, 75006 Paris), le mardi à partir de 19h30, à peu près une fois par mois. Les thèmes prévus pour l'année sont accessibles sur le site de l'association, ainsi que les comptes rendus des débats qui ont lieu depuis 1998.

<http://www.cafe-geo.net/>

« Cafés géopolitiques »

Sur le même principe que les « cafés géographiques », les « cafés géopolitiques » se consacrent plus particulièrement à des questions internationales et à la dimension territoriale du pouvoir, aussi bien au niveau local qu'à des échelles plus petites. Organisés par l'Institut Français de Géopolitique, ils ont lieu au Snax Kfé (182, rue Saint-Martin, 75003 Paris) en général le lundi de 19h à 21h une fois par mois. Les informations sur le programme de l'année à venir sont disponibles sur le site de l'Institut Français de Géopolitique.

<http://www.geopolitique.net/index/francais/cafe/>